



Ci-dessus :
Promontoires boisés et
entonnoirs : la vallée de la
Coudre.

Unité 7.2.2

Les entonnoirs du Perche méridional



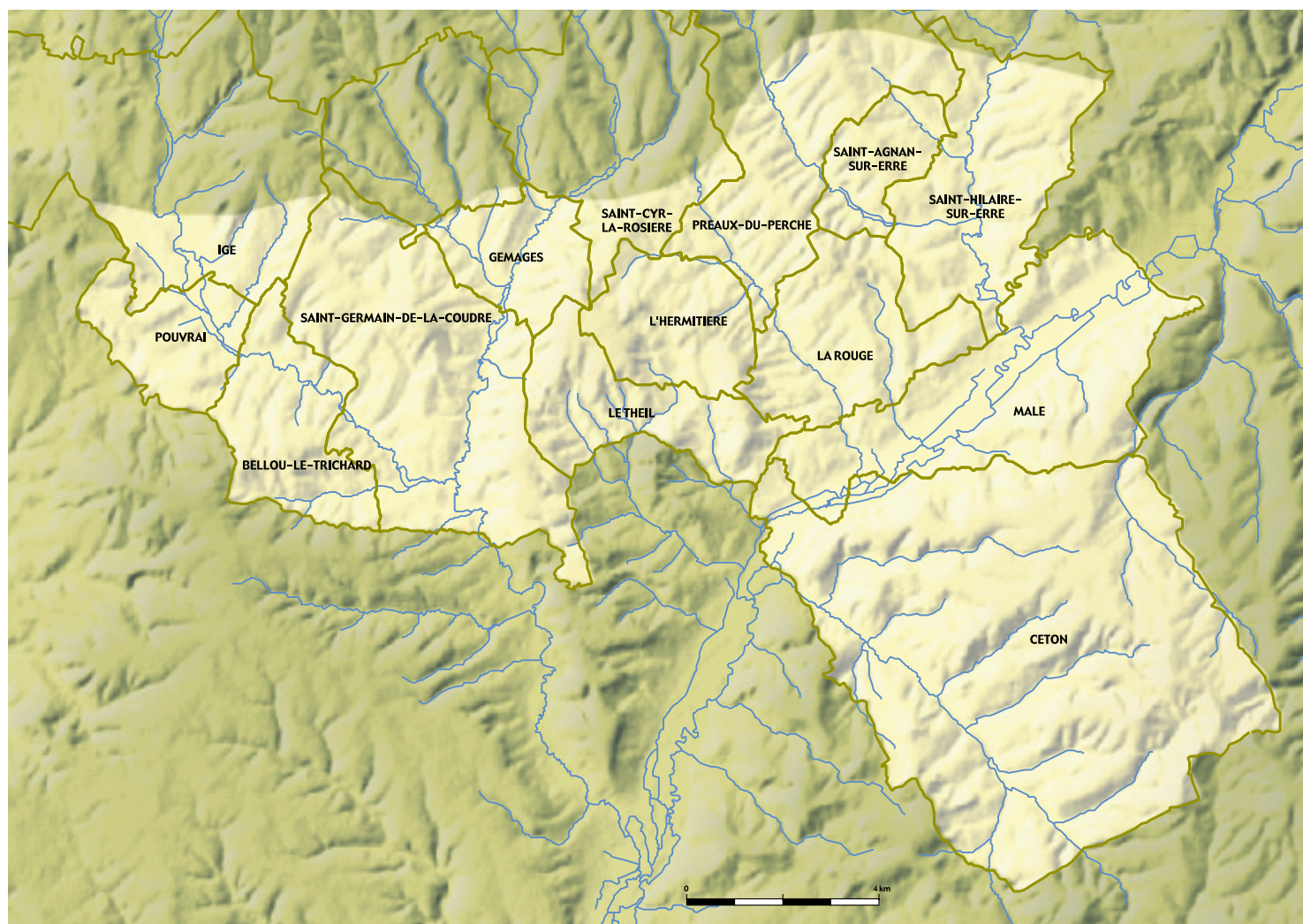
Le sud du Perche, en aval de Nogent-le-Rotrou, reste un pays encore bocager dont les hauteurs dressent un front discontinu au-dessus du Perche central.

Une géométrie complexe de reliefs soulignée par les bois.

Le plateau d'argile à silex de Bonnétable (200 mètres) est tronçonné par les vallées de la Môme, de la Coudre, de la Rougette et de l'Erre qui s'enfoncent vers le sud pour rejoindre l'Huisne vers 90 mètres d'altitude. Elles forment des entonnoirs qui se referment dans cette direction. Depuis les langues de plateau boisées, de longs versants s'abaissent, sur lesquels se disposent une ou deux lignes de fermes isolées entourées de parcelles en majorité de prairies, encloses de haies auxquelles les arbres nombreux confèrent des silhouettes crénelées. Quelques manoirs s'y rencontrent et les bâtiments, bien visibles sur les tableaux des versants, montrent leur chaleureuse architecture de pierres blanches, de crépis ocrés et de tuiles foncées.

On peut y assimiler, sur la rive gauche de l'Huisne, la commune de Ceton, quoique les versants de la Maroisse ne soient pas continus mais découpés par de courts petits vallons affluents.

Le couloir dissymétrique de la vallée de l'Huisne introduit son large fond aux vastes parcelles entourées de haies basses sur lesquelles se détachent quelques silhouettes industrielles.



Ci-dessus :
Les entonnnoirs du Perche
méridional.



Ci-contre :
La vallée de l'Erre à
Saint-Hilaire-sur-erre.

Sur de courtes distances, les tableaux se renouvellent sans cesse : vallées épanouies, vallées resserrées, large fond plat et herbeux de la vallée de l'Huisne, chapeaux de bois de chênes et de charmes sur les hauteurs.

Et partout, grâce à leur grande dispersion, les fermes apportent les couleurs chaleureuses de leur crépi ocre, de leurs toits de tuiles sombres qui s'ajoutent au mélange des prairies et des champs aux teintes changeantes.



Ci-contre :
La vallée de l'Huisne au Theil.

Ci-contre :
La vallée de la Coudre à
Gémages.



Les sables du Perche donnent à ces paysages leurs chaudes tonalités.

Ci-contre :
Château de l'Hermitière.



Ci-contre :
Manoir de l'Épinay à
Saint-Hilaire-sur-Erre.



Ce Perche bocager maintiendra-t-il ses caractères ?

Les arrachages ont fait disparaître la plus grande partie des haies disposées, selon les courbes de niveau, pour agrandir les parcelles. Les haies, selon les lignes de plus grande pente, dominant, ce qui ne met plus en valeur la montée du relief dans un certain parallélisme avec les silhouettes boisées des sommets. Les vergers de pommiers ont presque disparu malgré quelques replantations récentes encouragées par les usines du Theil et de La Rouge. L'enrésinement gagne les bois de la Véronnière.

La conversion de nombreux édifices anciens en résidences secondaires installe une nouvelle légitimité pour les paysages qui trouvent, dans ce public nouveau, d'ardents défenseurs. Il existe néanmoins un risque inhérent à cette évolution : faire du Perche un "musée de la France rurale".

Ci-dessous :

Disparition des haies sur les courbes de niveau à Saint-Germain-de-la-Coudre.



Communes concernées

• Département de l'Orne :

Bellou-le-Trichard / Ceton / Gémages / L'Hermitière / Igé / Male / Pouvrai /
Préaux-du-Perche / La Rouge / Saint-Agnan-sur-erre / Saint-Cyr-la-Rosière /
Saint-Germain-de-la-Coudre / Saint-Hilaire-sur-erre / Le Theil-sur-Huisne.